

Genève se dote d'une stratégie économique cantonale

par Pierre Maudet, Conseiller d'Etat en charge du Département de la sécurité et de l'économie, Etat de Genève

Un cadre et des lignes directrices

En adoptant la stratégie économique cantonale 2030, le Conseil d'Etat a défini le cadre dans lequel s'inscrivent les actions du gouvernement en la matière. La stratégie économique, volontairement centrée sur le moyen terme, précise la vision et les axes stratégiques devant guider la politique économique cantonale vers l'horizon 2030, à l'image des concepts et lignes directrices d'autres politiques publiques telles que l'aménagement du territoire, l'environnement ou l'énergie.

Ce document vient clarifier, renforcer et compléter l'action quotidienne des services de l'Etat, et répond à plusieurs enjeux auxquels font face la Suisse en général et le canton de Genève en particulier. Sa vocation première est de susciter le débat et de provoquer l'action. En d'autres termes, cette stratégie n'est pas figée mais s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue.

Une réponse à de nombreux enjeux

En effet, la stratégie économique constitue, en premier lieu, un élément de réponse à un contexte de tensions et d'incertitude. Cette situation conjoncturelle particulière, peu favorable notamment pour les secteurs liés aux exportations, à quelques notables exceptions près, s'observe en particulier depuis l'abandon par la BNS, le 15 janvier 2015, du taux plancher face à l'euro. A ceci viennent s'ajouter les autres pièces d'un tableau bien connu: notre économie fait face à des échéances cruciales dans les deux à trois prochaines années. Ces échéances découlent de la mise en œuvre de l'article 121a de la Constitution fédérale (gestion de l'immigration) ainsi que de la mise en application de la troisième réforme de l'imposition des entreprises – RIE III.

La stratégie économique, par ailleurs, identifie également les profonds changements de paradigmes qui bousculent nombre de pratiques, modèles et certitudes, remontant parfois à l'avènement de la société industrielle. Parmi ces enjeux, on peut citer notamment : les effets de la mondialisation, les pressions exercées sur les stocks et flux de ressources, de matières et d'énergie, le vieillissement de la population ainsi que les mutations technologiques et leurs répercussions sur le marché du travail. Le développement de la réglementation, notamment dans le secteur financier, figure parmi ces changements. Ainsi, l'une des conséquences directes de la crise de 2008 réside dans la forte activité déployée par les instances de réglementation afin d'éviter de nouveaux risques systémiques. Ces changements en termes de réglementation représentent une source d'inquiétude de par leur volume important, leur rythme soutenu et leur complexité croissante.

Les bouleversements issus de l'économie numérique sont également une excellente illustration de ces changements de paradigmes: tous les secteurs économiques sont concernés par des modifications substantielles de leurs modèles d'affaires. A l'exemple de la finance puisque les fintech transforment de nombreux aspects des activités (gestion des risques, cybersécurité, analyse de données massives dans un but de prospective, plateformes collaboratives, financement participatif, paiement mobile, banque en ligne, etc.).

Un état des lieux et des axes stratégiques

La stratégie est le fruit de plus de cinquante entretiens menés auprès d'experts et de professionnels de divers secteurs économiques. C'est principalement sur la base de ces entretiens que le second tome de la stratégie présente un état des lieux et une analyse des principaux secteurs de l'économie genevoise. Et c'est à partir de cet état des lieux que les axes et objectifs stratégiques, qui font l'objet du premier tome, ont été définis.

Trois valeurs essentielles fondent la stratégie: l'ouverture, qui constitue un héritage historique caractéristique du canton, la diversité, garante de richesse et de robustesse et la durabilité, qui souligne la nécessité d'anticiper, de voir plus loin.

De la vision et des entretiens réalisés avec les experts découlent sept grands axes se déclinant en une trentaine d'objectifs stratégiques. Tour à tour Genève innove, mobilise, mise sur le capital humain, se diversifie, explore, met en œuvre la durabilité et s'exporte, afin de converger vers un seul et même but: un canton dynamique et prospère, doté d'une économie génératrice d'emplois et de bien-être, conjuguant ouverture et proximité, diversité et durabilité.

Les objectifs stratégiques liés au domaine financier ont notamment trait à la mise sur pied d'une entité pour la défense et la promotion de la place financière, sur la base d'un partenariat public-privé, qui assure également une veille stratégique. D'autres objectifs s'attachent à la promotion du développement de Genève comme carrefour international de la finance durable ou encore au soutien à l'innovation dans le domaine des TIC, en particulier promouvoir les fintech et la sécurité informatique

Enfin, une stratégie n'a de sens qu'à travers la mise en œuvre des objectifs qu'elle a identifiés. Dans le cas présent, l'efficacité et la réussite de cette mise en œuvre repose sur la mobilisation des acteurs économiques, institutionnels et académiques et la synergie de leurs actions.

Genève, le 19 octobre 2015